



CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis public, est par la présente, donné par le soussigné, François Pelletier, directeur général et greffier-trésorier, de la susdite Municipalité, avise que selon l'article 148 du *Code municipal*, qui stipule « Que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires mensuelles pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune ».

Voici le calendrier qui est établi pour les séances du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-la-Croix pour la prochaine année :

- Le lundi 12 janvier 2026;
- Le lundi 9 février 2026;
- Le lundi 9 mars 2026;
- Le lundi 13 avril 2026;
- Le lundi 11 mai 2026;
- Le lundi 8 juin 2026;
- Le lundi 13 juillet 2026;
- Le lundi 10 août 2026;
- Le lundi 14 septembre 2026;
- Le mardi 13 octobre 2026
- Le lundi 9 novembre 2026;
- Le lundi 14 décembre 2026.

Les séances se tiennent, à 19 h 30, à la salle du Conseil, située au 3B, rue du Parc de Saint-Paul-de-la-Croix. En cas de remplacement par la directrice générale et greffière-trésorière adjointe, les séances se tiendront à la salle paroissiale au 3A, rue du Parc.

**DONNÉ à Saint-Paul-de-la-Croix,
Ce dix-neuvième jour du mois de décembre 2025.**

François Pelletier,
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, François Pelletier, directeur général et greffier-trésorier, certifie que j'ai publié le présent avis en affichant une copie, le dix-neuvième jour du mois de décembre 2025, à chacun des endroits suivants :

- **L'entrée du bureau municipal;**
- **Site Web municipal;**
- **Page Facebook municipal.**

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat,
Ce dix-neuvième jour du mois de décembre 2025.**



**François Pelletier,
Directeur général et greffier-trésorier**